

REGLEMENT
TOP TEN ELITE
GHCR
GMT CHRONOGRAPHS
125 CM »



2025

Description :

Le TOP 10 **GMT Chronographs** est ouvert aux cavaliers de tous les groupements en ordre de licence.

Hauteur typique : 125 cm

Type de Licence : O16 acceptée, avec chevaux dont les gains sont inférieurs à 5000 €.

Type d'épreuves : signalées dans les avant-programmes

Les manches qualificatives au choix, soit :

- Barème A avec barrage au chronomètre (238.2.2)
- Barème A 2 manches avec barrage au chronomètre (art 273.3.4.2)

Epreuve Finale :

- Barème A 2 manches avec barrage au chronomètre (art 273.3.4.2)
- L'ordre de départ de la deuxième manche sera l'ordre inverse du classement de la première manche
- Les cavaliers lors de la finale repartent avec 0 point
- Le cavalier vainqueur de la finale sera déclaré vainqueur du TOP TEN

Attribution des points :

- Pour les cavaliers classés :
 - 1^{ier} : 40 points
 - 2^{ième} : 38 points
 - 3^{ième} : 37 points
 - 4^{ième} : 36 points
 - 5^{ième} : 35 points, etc.....
 - 15^{ième} : 25 points
- Pour les cavaliers qui ont réalisé un parcours entre 0 et 4 points : 20 points
- Pour les cavaliers qui ont réalisé un parcours entre 4 et 8 points : 10 points

Un cavalier montant plusieurs chevaux se verra attribué les points de son meilleur résultat.

Qualification pour la finale :

Un cavalier doit avoir participé au minimum à 3 épreuves qualificatives pour être admis à la finale.
Le cheval doit avoir au minimum participé à 2 épreuves qualificatives pour être admis à la finale.



Les dix cavaliers ayant obtenus le plus de points au total des 5 épreuves qualificatives seront sélectionnés pour la finale.

Si un désistement se fait dans les 10 premiers, le 11^{ème} cavalier sera sélectionné et ainsi de suite.

En cas d'égalité de points lors des épreuves qualificatives, le cavalier ayant obtenu le plus de victoires ou de points dans le haut du classement sera sélectionné. Si une égalité de points persiste, les ex-æquos à la 10^{ème} place seront repris pour la finale.

Les inscriptions à la Finale sont offertes par le GHCR.

Engagements :

Le montant des engagements des épreuves sont définis dans les Instructions Générales et repris à l'avant programme.

Prix et Dotations :

Les prix et les dotations des épreuves sont définis dans les Instructions Générales et repris à l'avant programme.

Dotation supplémentaire pour les épreuves qualificatives :

Prix supplémentaires en espèces lors des manches qualificatives (GHCR : 450 €)

1^{ier} : 144 € / 2^{ème} : 90 € / 3^{ème} : 81 € / 4^{ème} : 72 € / 5^{ème} : 63 €

SPONSOR **GMT CHRONOGRAPHS** : Cadeaux (Les chèques sont nominatifs et valables jusqu'au 31 décembre 2025)

Dotation supplémentaire pour la finale :

Prix supplémentaires en espèces lors de la finale (GHCR : 2500 €)

1^{ier} : 1000 € / 2^{ème} : 500 € / 3^{ème} : 250 € / 4^{ème} : 125 € / 5^{ème} : 125 € / 6^{ème} : 100 € / 7^{ème} : 100 € / 8^{ème} : 100 € / 9^{ème} : 100 € / 10^{ème} : 100 €

SPONSOR **GMT CHRONOGRAPHS** : Cadeaux (Les chèques sont nominatifs et valables jusqu'au 31 décembre 2025)

Manches 2025 : Happeau le 04 mai, SLV le 18 mai, Bornival 22 juin, Gagliardini le 21 juillet, Avelines le 24 août.

Finale : Gesves Indoor 11 (nocturne) ou 12 octobre 2025